

LE PRÉSIDENT :

Alors, on arrête quelques instants et on revient avec madame Josée Desmeules.

740 Rebonjour, et bonjour, madame Desmeules. Bonjour.

Mme JOSÉE DESMEULES, citoyenne :

745 Bien, bonjour. Merci beaucoup de nous recevoir, de nous écouter, surtout. Alors, je suis Josée Desmeules. J'habite dans le quartier Viauville, qui est riverain des installations de Ray-Mont Logistiques. J'y suis depuis ma naissance, donc depuis 61 ans.

750 Alors, rapidement, Ray-Mont Logistiques s'installe dans le secteur Assomption-Sud-Longue-Pointe de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

755 J'ai fait une liste ici de ce qu'on répète depuis des années à nos différents intervenants par rapport au secteur. En bref, c'est un secteur qui est reconnu par les médecins, par des associations en environnement, la Santé publique de Montréal, comme étant trop chaud, trop minéralisé, trop pollué.

760 Et le fait saillant que la Ville de Montréal semble oublier le plus souvent, c'est une étude qui s'est conclue... une étude qu'elle a payée, qui s'est conclue, qui a été menée par l'Observatoire des milieux de vie urbains de l'UQAM où, parmi 134 écoparcs industriels qui ont été observés et comparés au secteur Assomption-Sud-Longue-Pointe, la pire cohabitation industrielle et résidentielle au monde était chez nous.

765 Sachant que l'aménagement du territoire est un des déterminants qui influence l'état de santé des populations, les décisions prises par la Ville sont cruciales pour la création et le maintien des milieux de vie sains et sécuritaires.

Depuis longtemps, la Ville, le Port imposent d'importants sacrifices aux résidents du secteur. C'est toujours au nom du bien du plus grand nombre. Alors, on a vécu des séries d'expropriations de secteurs résidentiels.

770 Moi, j'ai répertorié à partir de 1982... 1942. Il y en a peut-être eu d'autres avant. Où le secteur Haig-Beauclerk, qui est à la droite de l'image, il y a une partie... il y a deux ou trois rues qui ont été expropriées pour la création de la garnison de Montréal, qui est aussi connue sous le nom de la base militaire Longue-Pointe.

775 Par la suite, en 1964, il y a plus de 300 familles du quartier Longue-Pointe qui ont été expropriées pour la construction du pont-tunnel Louis-Hyppolite-Lafontaine.

780 En 1972, c'est 1 200 logements qui ont été expropriés pour le réaménagement de la rue Notre-Dame qu'on attend toujours, 52 ans plus tard.

785 Elisabeth a mentionné tout à l'heure les résidents du quartier Caty-Bruneau qui ont été expropriés à leur propre demande après avoir été encerclés et envahis par les activités du port de Montréal. Il aura fallu 31, 32 ans de plaintes pour les amener à obtenir une expropriation.

790 Alors, pour le bien du plus grand nombre, d'ouest en est, dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, le port de Montréal a lentement mais sûrement colonisé l'ensemble des berges de l'arrondissement en y installant ses terminaux de conteneurs.

795 On voit ici les deux terminaux qui sont situés dans l'ouest de l'arrondissement : le terminal Viau, le terminal Racine. On voit un peu aussi entre les deux le terminal céréalier de Viter ra.

800 Vers l'ouest, le terminal Maisonneuve et le terminal Cast qui sont chacun répartis de chaque côté de l'autoroute 25.

795 Alors, en première ligne de l'ensemble des nuisances qui sont causées par les activités du port de Montréal, c'est l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve qui est là, avec ses 145 000 habitants.

800 C'est une priorité qui est entièrement assumée par la Ville de Montréal pour le bien du plus grand nombre. Dans son PUM, dans les recommandations en préparation de la dernière révision du PUM 2050, la prospérité économique de Montréal fait partie de ces recommandations-là.

805 Tous les chiffres autour de l'importance du port de Montréal sont grands. C'est 75 pour cent de la capacité manufacturière de l'est du Canada et du Nord-est américain qui passent par les terminaux de conteneurs du port. Mais tout ça se fait sans compensation pour Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

810 C'est aussi assumé par Michel Leblanc, qui en 2017, pendant des audiences sur le développement des zones industrialo-portuaires de la région de Montréal, a dit que le port de Montréal était un actif stratégique. Il était fondamental pour le développement économique du Québec, puis s'il fallait exproprier des résidences, bien, envisageons-le.

815 Ça, c'est l'état d'esprit dans lequel les gens de certains secteurs de l'arrondissement sont. Ça les rend inquiets parce qu'ils se demandent : « Ça va-tu être nous, les prochains qui allons être expropriés pour les besoins du port de Montréal? »

 Alors, on continue d'organiser le territoire autour des besoins du port. On a connu les chantiers pour optimiser et améliorer les accès au port autour de l'autoroute 25.

820 Ray-Mont Logistiques, à l'achat de la friche de la fonderie, est devenu le premier débordement des activités industrialo-portuaires au nord de la rue de Montréal. On parle... là, j'ai listé le type de projet que c'est.

825 Habituellement, dans un parc industriel, parce que c'est un parc industriel qui est voisin de nous, il y a une gradation des usages où en bordure des secteurs riverains, on met de l'industrie plus légère, puis on concentre les industries lourdes au centre.

Bien là, nous, chez nous, l'industrie lourde, elle est à 90 mètres de nos maisons.

830 Pour le bien du plus grand nombre, encore, on continue de privilégier les besoins du port de Montréal parce qu'il a réussi à étendre un deuxième tentacule au nord de la rue Notre-Dame par la mise en service de son pont d'étagement, qui s'appelle le pont d'étagement Vickers, et la mise en service du lien routier temporaire.

835 Alors, on se retrouve aujourd'hui avec les besoins du port qui sont encore priorités alors que la Ville de Montréal et le ministère des Transports sont sur le point d'annoncer le prolongement autoroutier de l'axe Assomption-Souigny.

840 On va concentrer encore à moins de 350 mètres de chez nous la circulation de 25 à 40 000 voitures. À cause des notions de trafic induit, c'est impossible que ça réduise les G.E.S., que ça réduise la poussière, puis que ça décongestionne la rue Notre-Dame.

845 Alors, on a passé au travers d'un paquet de citations, là, dans les trois dernières années et demie. On est allés de Ray-Mont qui nous promettait de réaliser le projet le plus sexy au monde, un projet qui serait un modèle d'intégration d'industriel lourd avec le résidentiel.

850 Au moment de l'annonce des travaux du groupe de travail thématique sur Ray-Mont, notre maire d'arrondissement nous a dit que c'était parce que le développement économique et urbain ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vies des résidents et des résidentes du milieu dans lequel il s'intègre.

Malgré tout, on assiste à une dégradation de la situation et pas plus tard que la semaine dernière, notre conseillère municipale nous a dit : « La Ville a fait tout ce qui était en son pouvoir

855 pour faire des aménagements qui vont tempérer les nuisances. » On ne parle pas de chercher à les réduire, on est rendu dans la tempérance.

860 C'est un enregistrement, c'est au conseil d'arrondissement de la semaine dernière. Alors, moi, comme citoyenne, aujourd'hui, je vous dis : ça suffit. On a assez donné. C'est le temps de réduire les nuisances. À partir de maintenant, la Ville, Ray-Mont doivent faire plus et mieux.

865 Je demande à la Ville de faire plus parce qu'elle a manqué une occasion en or en 2005. Après le départ de la fonderie, son plan d'urbanisme recommandait d'interdire l'industrie lourde et le commerce lourd dans le secteur Assomption Sud. Oui.

865 Cette recommandation-là n'a jamais été suivie. Elle est responsable en grande partie de la situation dans laquelle on se retrouve aujourd'hui.

870 Alors, aujourd'hui, pour le bien du petit nombre, pour le bien des citoyens de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, je demande à la Ville, aux gouvernements du Québec et du Canada de s'engager à réduire les nuisances, à verdir notre secteur, puis à repenser l'aménagement du territoire pour assainir nos milieux de vie parce que la Ville de Montréal ne peut pas tout faire seule. Ça, je le reconnais.

875 Le Port de Montréal doit aussi être tenu responsable et compenser à leur juste mesure les conséquences sociales, sanitaires et environnementales qu'il nous cause.

880 La Ville de Montréal doit reprendre les discussions avec Ray-Mont Logistiques. Moi, je pense que le projet doit être réduit de moitié. Après ça, on commencera à peut-être considérer qu'une cohabitation harmonieuse pourrait être possible.

880 Je demande à ce que toutes les voies ferrées soient transférées sur le terrain de Ray-Mont Logistiques, puis ça, ça implique de laisser tomber la réserve foncière du ministère des Transports où le prolongement Assomption-Souligny est prévu.

885 Je demande aussi à Ray-Mont Logistiques de s'engager comme un partenaire dans l'évaluation d'impacts sur la santé et l'abandon du projet autoroutier de l'axe Assomption-Souigny.

890 Ray-Mont a déjà dit : « On veut que le projet soit socialement acceptable. » Eh bien, tel que proposé, il ne l'est pas. Je demande à la Ville de refuser toutes les dérogations demandées à Ray-Mont Logistiques.

895 Si le projet ne peut pas s'implanter chez nous dans le respect de la santé de la population, il doit partir et pour s'intégrer harmonieusement dans notre quartier, ça va prendre plus que quelques poches de pois chiches en aide alimentaire. Merci.

LE PRÉSIDENT :

900 Merci, madame Desmeules, pour votre présentation et votre mémoire qui contient une liste de recommandations...

Mme JOSÉE DESMEULES :

Oui.

905 **LE PRÉSIDENT :**

...assez exhaustives.

Mme JOSÉE DESMEULES :

910 Bien oui. Parce qu'il faut être exigeant envers la Ville et nos gouvernements. Chacun a son rôle à jouer.

915

LE PRÉSIDENT :

Oui, c'est... c'est bien. J'apprécie. J'en retiens quelques-unes en particulier sur lesquelles je souhaiterais peut-être avoir des précisions et éclaircissements. Vous demandez d'évaluer les nuisances qui sont causées, bon, par les activités de Ray-Mont, prévoir les méthodes les plus avant-gardistes pour les mesurer et s'assurer de les réduire.

Est-ce que vous avez des exemples en tête, ou des idées, ou des façons de faire?

Mme JOSÉE DESMEULES :

Non. Parce que je ne suis pas une experte là-dedans. Mais c'est certain qu'il y en a, des experts, dans ces choses-là. Je pense qu'il va falloir regarder... que Ray-Mont regarde un peu qu'est-ce qu'il fait ailleurs. Parce qu'il y a d'autres plateformes de transbordement. Pour prendre des mesures des différentes nuisances qu'il doit générer là-bas aussi.

La différence avec chez nous... Ce n'est qu'à Montréal et à Vancouver, hein, où il est implanté en milieu urbain. Ses autres plateformes sont dans des pôles logistiques qui sont éloignés des grands centres.

Mais c'est certain qu'il va falloir travailler très fort et viser des mesures de mitigation des nuisances qui vont être probablement très innovantes, là, pour ne pas contribuer davantage à la dégradation, là, de... de notre environnement, de notre qualité d'air, etc.

LE PRÉSIDENT :

Parce qu'actuellement, on l'a entendu, on l'a lu, vous subissez déjà un certain nombre de nuisances par les activités qui ont déjà cours. Pas seulement Ray-Mont, mais autour, le port et tout.

Mme JOSÉE DESMEULES :

Oui.

950

LE PRÉSIDENT :

En 1999, il y a eu une consultation publique de l'OCPM qui... une des recommandations était d'ailleurs d'avoir des mesures des nuisances de façon régulière et transparente avec les citoyens. Est-ce que vous pouvez nous dire : est-ce que ça existe actuellement, des mesures?

955

Mme JOSÉE DESMEULES :

Non. Ça, c'est dans l'OCPM de 2019, vous avez raison.

960

LE PRÉSIDENT :

2019, oui, c'est ça.

965

Mme JOSÉE DESMEULES :

Oui. Non. Écoutez, on a fait beaucoup de représentations auprès de l'arrondissement, auprès de la Ville centre, pour obtenir des stations de mesures du réseau de surveillance de la qualité de l'air parce que celle qui est présente dans Hochelaga-Maisonneuve est à trois kilomètres à l'ouest du projet de Ray-Mont Logistiques et c'est le parent pauvre du RSQA.

970

Elle ne mesure que les particules fines de 2,5 microns, alors que la plupart des stations du réseau qui sont sur l'île de Montréal mesurent quatre à huit polluants. Alors, c'est nettement insuffisant.

975

La Ville vient récemment... En fait, c'est le service de l'urbanisme. On a appris ça dans une petite brochure distribuée dans nos boîtes aux lettres. A installé cinq capteurs ou va installer cinq capteurs autour du terrain pour faire des mesures.

980 On a demandé à ce que ce soit public, ces données-là. On espère que ça le deviendra parce que les mesures qui sont prises présentement par les stations du réseau de surveillance deviennent... sont publiques... non, sont en temps réel. Oui, c'est ça. C'est le bilan de la qualité de l'air qui est présenté un an plus tard, mais...

985 Alors, oui, on espère qu'ils fassent mieux à ce niveau-là. C'est supposé être en voie de se réaliser pour le secteur Assomption Sud, mais ç'a pris beaucoup de temps et beaucoup d'argent... pas beaucoup de temps... pas beaucoup... Excusez.

LE PRÉSIDENT :

990

Oui.

Mme JOSÉE DESMEULES :

995

Ç'a pris beaucoup de temps.

LE PRÉSIDENT :

1000

Oui. Donc, de 2019, effectivement...

Mme JOSÉE DESMEULES :

1005

Oui.

LE PRÉSIDENT :

...le rapport de l'OCPM. Luba?

1010

Mme LUBA SERGE :

Moi, j'ai une première question sur une des recommandations. C'est d'installer les voies ferrées sur le terrain de Ray-Mont Logistiques. Pourriez-vous en parler un petit peu plus? Qu'est-ce que...

1015

Mme JOSÉE DESMEULES :

Oui. C'est qu'en fait, il y a une portion... il y a 23 pour cent du terrain de Ray-Mont Logistiques, du côté est, sur lequel il y a une réserve foncière qui est détenue par le ministère des Transports pour faire passer le prolongement du boulevard Assomption-Souigny, là. Cette espèce de grande voie, là, qui doit relier l'avenue Souigny à la rue Notre-Dame, là.

1020

Alors, moi, ce que je demande, c'est que cette réserve foncière là tombe et qu'on rende... qu'on laisse à Ray-Mont son terrain, ce qui va lui donner sa surface de 2,5 millions de pieds carrés.

1025

À ce moment-là, les deux voies ferrées qui sont prévues pour le Canadien National sur la friche pourront être installées sur le terrain de Ray-Mont. Il pourra mettre ses trois voies que lui a besoin aussi, puis ça va permettre à la Ville de Montréal d'acquérir l'entièreté de la friche qui ferait déjà une zone tampon double de ce qui est prévu en ce moment.

1030

Parce que nous, en ce moment, on ne considère pas qu'on a gagné la moitié de la friche par l'acquisition, là, de la moitié. On considère qu'on en a perdu la moitié. Parce qu'il n'y a presque pas de service en ce moment. On parle d'un train par semaine.

1035

Et puis là, on va se retrouver avec 45 mètres, un petit corridor où ils vont nous planter un mur de 12 mètres de haut. Ça, c'est ce qu'ils veulent, ce n'est pas ça qu'on veut.

1040 Mais derrière ça, cette deuxième moitié de friche là, on la perd, puis la gare de triage va être remise en service quotidiennement, là. Alors, c'est ça. Nous, on... moi, ce que j'aimerais mieux, c'est de retrouver toutes les voies ferrées sur le terrain de Ray-Mont, puis on laisse tomber la réserve foncière parce qu'on reste... on laisse tomber le projet Assomption-Souligny, un prolongement routier qui est aberrant en 2024, surtout provenant d'une administration municipale qui fait des efforts considérables pour réduire la place de l'auto en ville.

1045 **Mme LUBA SERGE :**

O.K. Merci. Vous avez aussi... je pense que c'est 22 recommandations?

1050 **Mme JOSÉE DESMEULES :**

Ah, ça se peut. Je me suis laissé aller. Je me suis fait plaisir.

Mme LUBA SERGE :

1055 Je ne sais pas si c'est une question style : « Quel enfant aimez-vous le plus? », mais quelle serait, parmi les recommandations, celle qui serait prioritaire pour vous?

Mme JOSÉE DESMEULES :

1060 Moi, je pense que tout le monde, la Ville, le ministère des Transports, Ray-MontLogistiques, le Port de Montréal, le Canadien National, O.K., doivent mettre cartes sur table sur l'ensemble du développement qui est prévu dans Assomption Sud et devenir des partenaires de la Direction régionale de la santé publique de Montréal pour une évaluation d'impact sur la santé.

1065 Après ça, on aura de l'information qui va provenir d'un organisme qui est indépendant, qui est spécialisé dans ce type d'évaluation là, pour regarder chacun des projets, puis essayer de les intégrer le plus harmonieusement possible, dans le respect de notre qualité de vie puis de notre santé.

Mme LUBA SERGE :

1070

Merci beaucoup.

Mme JOSÉE DESMEULES :

1075

Merci.

LE PRÉSIDENT :

1080

Bien, merci beaucoup. Alors, on revient tout de suite avec Anaïs Houde.

Alors, rebonjour. Madame Houde, bonjour.

Mme ANAÏS HOUDE, citoyenne :

1085

Bonjour.

LE PRÉSIDENT :

1090

Alors, c'est à vous maintenant la parole. Vous avez dix minutes, on vous écoute.

Mme ANAÏS HOUDE :

1095

Parfait. Merci. J'aurais voulu présenter, en fait, pendant ma présentation, juste des belles photos du territoire, du terrain de Ray-Mont avant son arrivée et de toutes les belles actions puis activités qui ont pu se tenir toujours sur ce terrain-là depuis des années pour vraiment démontrer à quel point c'est un lieu qui est précieux, qui est apprécié, qui est rassembleur pour notre communauté, mais bon, il y a un nombre d'heures limite dans une journée.